

Information importante pour les fournisseurs de couverture supplémentaire du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)

Modifications au Tableau des avantages du PFSI – Couverture supplémentaire

Le 25 Mai 2022

Le présent bulletin vise à vous informer qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a apporté des modifications au Tableau des avantages du PFSI – Couverture supplémentaire.

Rétroactivement au 1^{er} avril 2022, l'avantage suivant a été ajouté à la couverture Fournitures chirurgicales, ostomiques, colostomiques et produits pour incontinence :

CODE D'AVANTAGE	DESCRIPTION	COMMENTAIRES
0337CIR	Appareil de thérapie par pression négative – Location	Voir NOTES 24, 87 et 104

NOTE 24 - Selon les frais habituels et courants de la province ou du territoire.

NOTE 87 - Les services offerts aux citoyens canadiens, y compris les nouveau-nés, ne sont pas couverts.

NOTE 104 - Un examen complet de la plaie doit être effectué, documenté et soumis avec la demande de préapprobation pour la location d'équipement.

- La durée maximale de la location d'équipement de thérapie par pression négative est de 10 semaines.

- La location d'équipement de thérapie par pression négative peut être approuvée pour les problèmes de santé suivants :

- Syndrome des loges abdominal
- Plaies associées à une fasciotomie
- Greffes de peau : équipement installé en bloc opératoire pour stabiliser la nouvelle greffe
- Plaies ouvertes chirurgicales larges (une fois débridées et après que toute infection a été traitée) comme aide à la gestion des plaies et seulement dans le cas de plaies très larges, avec une grande quantité d'exsudat et difficiles à panser (p. ex. grandes plaies abdominales déhiscentes)

REMARQUE IMPORTANTE : Veuillez détruire tout exemplaire imprimé antérieur du Tableau des avantages du PFSI – Couverture supplémentaire.

Vous trouverez la version modifiée du Tableau des avantages du PFSI – Couverture supplémentaire à l'adresse suivante : www.medaviebc.ca/fr/professionnels-de-la-sante/ressources.

Si vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur le PFSI, n'hésitez pas à téléphoner à notre Service de renseignements aux fournisseurs au 1-888-614-1880 ou à nous envoyer un courriel à CIC_Inquiry@medavie.croixbleue.ca.